



Catégorie pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier Instituteur primaire

Année académique
2014 - 2015

Haute Ecole Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Référentiel de compétences de l'enseignant[1]

Note liminaire

Pour «préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation »[2], la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme)[3]. Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.
L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Communauté Française et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Communauté Française, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » …

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

NB : L'actualisation du référentiel de compétences et la réforme de l'organisation liée au décret paysage ne remettent pas en question la philosophie et les lignes directrices de la formation, telle qu'elles sont aussi décrites dans la brochure 'Devenir enseignant'. La définition des six axes de formation qui visent à former des enseignants acteurs sociaux, des enseignants chercheurs, des enseignants maîtres instruits, des enseignants personnes en relation, des enseignants pédagogues, des enseignants praticiens et l'affirmation du lien entre la théorie et la pratique, constituent toujours deux des principes fondamentaux de la formation à la Haute École Charlemagne.

---

[1] Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010
[2] Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009
3 Comme tous les bacheliers, la formation actuelle s'inscrit au niveau 6.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Le profil d’enseignement : Bachelier Instituteur primaire

Secteur : Sciences humaines et sociales
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Président du jury :

Domaine : Sciences psychologiques et de l’éducation
Implantations : Huy Bodart / Les Rivageois / Verviers
Secrétaire du jury :



Au cœur du métier : les enfants

Être instituteur dans la société d'aujourd'hui et de demain, c'est jouer un rôle essentiel dans l'avenir de chaque enfant, c'est l'aider à apprendre, à grandir, à devenir un citoyen responsable et ouvert aux autres cultures.

Être instituteur, c'est posséder des qualités qui seront développées au cours de la formation initiale : polyvalence, exigence, persévérance, adaptabilité, réflexivité, humanité sont essentielles pour relever les défis que la société actuelle propose aux enseignants.

Polyvalence, exigence et persévérance : l'instituteur est appelé à construire des dispositifs didactiques pour guider les enfants dans l'ensemble des matières abordées à l'école primaire. La maitrise du français, des mathématiques, des disciplines d'éveil scientifique (géographie, histoire et sciences), des disciplines d'éveil artistique (arts plastiques et éveil musical) et des disciplines psychopédagogiques requiert à la fois discipline, curiosité, rigueur et sensibilité.

Adaptabilité et réflexivité : grâce à son questionnement, à son esprit critique, l'instituteur ajuste ses dispositifs d'enseignement ; il met son intérêt pour les nouvelles technologies au service des enseignements dans un monde en perpétuelle évolution.

Humanité : les enfants se construisent avec leurs sens, leurs émotions, leurs valeurs, leur vécu, leurs expériences et leur intelligence. La bienveillance, l'ouverture, l'empathie, l'intégrité, l'exemplarité, la créativité de leur instituteur leur seront indispensables.

Programmes d'études du Bachelier Instituteur primaire

2014 - 2015

BLOC 1		ECTS	CP	Premier Bloc	H	Q
Formation commune : 25 ECTS						
	UE CP 1	5		Psychologie de la relation et de la communication	24	Q1
				Psychologie du développement	24	
				L'identité enseignante, déontologie, dossier de l'enseignant	12	
	UE CP 2	5		Pédagogie générale	24	Q2
				Psychologie des apprentissages	24	
				L'identité enseignante, déontologie, dossier de l'enseignant	12	
	UE PHRC	5		Philosophie et histoire des religions	24	Q2
				Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre	13,5	
				Initiation à la recherche	13,5	
	UE AIP1 Pr AIP 4	10		Ateliers de formation professionnelle	120	Q1/Q2 Evaluation Formative Continue
				Stage pédagogique (2 semaines)	60	
Formation disciplinaire : 35 ECTS, y compris la didactique des disciplines						
	UE SD 1	10		Mathématiques	36	Q1
				Français	36	
				Maîtrise orale et écrite de la langue française	27	
	UE SD 2	10		Mathématiques	36	Q2
				Français	36	
				Maîtrise orale et écrite de la langue française	27	
	UE SD 3	5		Formation scientifique	20	Q1
				Formation historique	20	
				Formation géographique	20	
	UE SD 4	5		Education corporelle et psychomotricité	20	Q1
				Education musicale	20	
				Education plastique	20	
	UE SD 5	5		Education corporelle et psychomotricité	10	Q2
				Etude du milieu	30	
				Education artistique	20	

BLOC 2		ECTS	CP	Deuxième Bloc	H	Q
Formation commune : 30 ECTS						
	UE CP3	5		Evaluation des apprentissages	24	Q1 OU Q2
				Psychologie du développement	24	
				Psychologie des apprentissages	24	
	UE AIP 2 Pr AIP6	5		Maîtrise orale et écrite de la langue française (écrits prof.)	24	Q1 OU Q2
				Technique de gestion de groupes et expression orale	24	
				Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	
	UE AIP 3	5		IRE, notions d'épistémologie des disciplines,préparation au TFE	27	Q2
				Initiation au « Français Langue étrangère et seconde »	10	
				Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	13,5	
				L'ouverture de l'école sur l'extérieur	15	
	UE AIP 4 Pr AIP 6	15		Ateliers de formation professionnelle	120	Q1/Q2 Evaluation Formative Continue
				Stage pédagogique (4 semaines)	120	
Formation disciplinaire : 30 ECTS, y compris la didactique des disciplines						
	UE SD 6	5		Mathématiques	28	Q1
				Français	25	
	UE SD 7	5		Mathématiques	28	Q2
				Français	25	
	UE SD 8	5		Formation scientifique	20	Q1
				Formation historique	20	
				Formation géographique	20	
	UE SD 9	5		Education corporelle et psychomotricité	20	Q1
				Education musicale	20	
				Education plastique	20	
	UE SD 10	10		Education corporelle et psychomotricité	10	Q2
				Etude du milieu	30	
				Education artistique	20	
				Français	10	

BLOC 3		ECTS	CP	Troisième Bloc	H	Q
Formation commune : 45 ECTS						
	UE FG 1	5		Initiation aux arts et à la culture	27	Q1
				Sociologie et Politique de l'éducation	24	
				Formation à la neutralité	16	
	UE AIP 5 Corequis AIP 6	10		L'identité enseignante, déontologie, dossier de l'enseignant	13,5	Q1 ET Q2
				Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	
				Etude critique des grands courants pédagogiques	24	
				Ateliers de formation professionnelle	60	
				Elaboration du projet professionnel	13,5	
	UE AIP6 Corequis AIP 5	30		Travail de fin d'études		Evaluation formative, continue
				Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	
				Stages pédagogiques (10 semaines)	300	
Formation disciplinaire : 30 ECTS, y compris la didactique des disciplines						
	UE SD 11	5		Mathématiques	26	Q1
				Français	15	
	UE SD 12	5		Education corporelle et psychomotricité	13,5	Q1
				Education musicale	20	
				Education plastique	20	
				Formation scientifique	18	
				Formation historique	20	
				Formation géographique	20	
	UE SD 13	5		Mathématiques	14	Q2
				Français	12	
				Formation scientifique	10	

En grisé, les UE déterminées comme 'PREREQUIS' au choix d'une ou plusieurs UE de la suite du programme d'études.

Bachelier Instituteur primaire : Programme du Bac 1 (60 ECTS)

Savoirs disciplinaires : 35 ECTS

UE SD 1 : 10 ECTS

Français

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Mathématiques

UE SD 2 : 10 ECTS

Français

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Mathématiques

UE SD 3 : 5 ECTS

Formation scientifique

Formation historique

Formation géographique

UE SD 4 : 5 ECTS

Education corporelle

Education musicale

Education plastique

UE SD 5 : 5 ECTS

Education corporelle

Etude du milieu

Education artistique

Connaissances pédagogiques : 10 ECTS

UE CP 1 : 5 ECTS

Psychologie de la relation et de la communication

Psychologie du développement

L'identité enseignante, déontologie, dossier de l'enseignant

UE CP 2 : 5 ECTS

Pédagogie générale

Psychologie des apprentissages

L'identité enseignante, déontologie, dossier de l'enseignant

Approche socio-affective, philosophique, scientifique : 5 ECTS

UE PhIRC : 5 ECTS

Philosophie et histoire des religions

Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre

Initiation à la recherche

Activités d'Intégration professionnelle : 10 ECTS

UE AIP 1 : 10 ECTS : UE prérequis pour AIP 4 (2e Bac)

Ateliers de Formation Professionnelle

Stages

Identification des Unités d’Enseignements (UE)

Article 77 - Chaque unité d’enseignement au sein d’un programme d’études comprend une ou plusieurs activités d’apprentissage. Une unité se caractérise par les éléments suivants :

1° son identification, son intitulé particulier, sa discipline ;

2° le nombre de crédits associés ;

3° sa contribution au profil d’enseignement du programme, ainsi que les acquis d’apprentissage spécifiques sanctionnés par l’évaluation ;

4° la description des objectifs, du contenu et des sources, références et supports éventuels, avec l’indication de ceux qui sont indispensables pour acquérir les compétences requises ;

5° le cycle et niveau du cadre francophone des certifications auxquels il se rattache et, si c’est pertinent, la position chronologique dans le programme du cycle ;

6° son caractère obligatoire ou au choix individuel de l’étudiant au sein du programme ou des options ;

7° la liste des unités d’enseignement prérequises ou corequises au sein du programme et si d’autres connaissances et compétences particulières préalables sont requises ;

8° les coordonnées du service du ou des enseignants responsables de son organisation et de son évaluation ;

9° son organisation, notamment le volume horaire, l’implantation et la période de l’année académique ;

10° la description des diverses activités d’apprentissage qui la composent, les méthodes d’enseignement et d’apprentissage mises en œuvre ;

11° le mode d’évaluation et, s’il échait, la pondération relative des diverses activités d’apprentissage ;

12° la ou les langues d’enseignement et d’évaluation.

Au sein d’un programme d’études, l’évaluation d’une unité d’enseignement peut faire l’objet d’une pondération à des fins de délibération par le jury lors du calcul de la moyenne visée à l’Article 139. - et à l’Article 140 - Cette pondération est également indiquée. À défaut, l’évaluation de chaque unité d’enseignement y intervient pour un poids égal.

Identification des Unités d'Enseignements (UE) de la 1e année

UE : **CP 1**	Intitulé : **Connaissances pédagogiques 1**	ECTS : **5**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Psychologie de la Relation et de la Communication**	Cours théorique	24 h	Q 1
Activité 2	**Psychologie du Développement**	Cours théorique	24 h	Q 1
Activité 3	**L'Identité enseignante, Déontologie, Dossier de l'Enseignant (partie 1)**	Cours théorique	12 h	Q 1

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE	**Acquis d'apprentissage** de l'UE, sanctionnées par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :
► 2. a., b. ► 3.c. ► 4.c. ► 5.d.	• mettre à jour et modifier les représentations mentales implicites, les stéréotypes et les préjugés concernant la profession; • cerner ce qu'est "être enseignant aujourd'hui en CF" (définir et comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant); • connaître et comprendre les caractéristiques de l'école de la réussite ; • se définir sur le plan professionnel, repérer des lacunes personnelles, valoriser des acquis antérieurs ou des points forts ; • identifier les enjeux d'une relation éducative constructive et d'une communication bienveillante ; • identifier les jeux psychologiques et les mécanismes inconscients qui peuvent détériorer la relation éducative ; • mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.

	• développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession ; • entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces ; • être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et d'exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence ; (C3) • mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique quotidienne. (C8)
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	**Activité 1 : Psychologie de la relation et de la communication** **Synopsis :** L'être humain ne peut pas « ne pas communiquer ». En d'autres termes, nous communiquons sans cesse. Cette communication est omniprésente dans les métiers des ressources humaines et encore plus dans les métiers relatifs à l'éducation où celle-ci est le « siège » de tout apprentissage. Ce cours a pour but principal de mieux comprendre les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive afin de mieux se positionner en tant qu'acteur éducatif lors de certaines situations pouvant être rencontrées dans le cadre de l'exercice de son métier. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** • Introduction: compétences à mettre en œuvre dans la profession. • Les facteurs qui favorisent ou empêchent la communication. • Les attitudes qui permettent de mieux communiquer • Repérage des différents intervenants du cadre scolaire. • Les incidents critiques. • L'analyse transactionnelle: introduction, les états du Moi, notion et construction d'égogrammes, les trois rôles, les transactions, les mots d'ordre, les positions de vie, les timbres psychologiques, le déroulement d'un jeu (étapes), les sortes de jeux psychologiques, la mise en œuvre de moyens pour éviter ou sortir d'un jeu psychologique. • La classe divisée et la discrimination.

	• Le système SAPPE et la méthode ESPERE de Jacques Salomé • GORDON, Les douze obstacles à la communication et les stimulants de la communication. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres: Ordinateur avec projecteur / DVD / Tableau **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres: /

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 2**</u> **: Psychologie du développement** **Synopsis :** Des liens entre les notions théoriques concernant le développement de l'enfant et les AFP. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** • Le développement moteur et intellectuel des enfants de 0 à 12 ans • en exploitant des observations menées en AFP (enseignement primaire) • Les jeux et jouets • Les enfants de 3 à 5 ans : développement des enfants et adaptation des activités pédagogiques en mathématiques et autres domaines • L'observation- Faits objectifs et impressions subjectives • La méthode clinique de Piaget + expériences + liens avec les disciplines • Les facteurs de développement • Les grands courants théoriques en psychologie du développement **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres: Ordinateur avec projecteur / DVD / Tableau

	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☐ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres:
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 3**</u> **: Identité enseignante** **Synopsis :** « Lorsqu'ils commencent leurs études, les futurs enseignants possèdent tous des représentations implicites de leur profession. Ils les ont forgées durant leur propre scolarité en observant leurs propres enseignants. Grâce à des activités de formation appropriées, ils vont être amenés à prendre conscience de ces représentations, à analyser les stéréotypes et les préjugés accolés à leur métier pour s'en débarrasser et acquérir une image de leur profession plus conforme à sa réalité et à ses exigences ». (Circulaire concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents. 2007). **Acquis d'apprentissage spécifiques :** • Les représentations et stéréotypes sur le métier d'enseignant • Les motivations à devenir enseignant • Le métier d'enseignant: les tâches et compétences associées • La structure de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles • Le cadre du métier et les décrets

	• Réflexions, échanges autour des observations de stage. • Le décret « Missions » et le travail par cycles, réfléchir sur les finalités éducatives de l'école d'aujourd'hui et sur les caractéristiques de l'école de la réussite. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres: Ordinateur avec projecteur / DVD / Tableau **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☒ Autres:

Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une épreuve : • écrite individuelle à la fin du Q1 pour les activités 1, 2 et 3 ; La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Psychologie de la relation et de la communication : 40 % Activité 2 : Psychologie du développement : 40 % Activité 3 : Identité enseignante : 20 %
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 1 (sur 36)***
Modalités de remédiation	*Activités spécifiques de remédiation destinées à combler les lacunes éventuelles de l'étudiant dans l'une des ou les activités d'enseignement qui composent l'UE.* *Accompagnement en présentiel :* *Programme pour un travail personnalisé et individuel :* *Activité 1 : Psychologie de la relation et de la communication* • *Questions « synthèse » proposées aux étudiants en fin d'activité afin de baliser la matière à étudier pour l'examen* • *Examen blanc + correction collective* • *Exercices d'application tout au long de l'activité*

Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Madame Valérie Stevens : **valerie.stevens@hech.be** **Liège Rivageois :** Madame Giovanna Sacco : **giovanna.sacco@hech.be** **Verviers :** Madame Joëlle Nix : **joelle.nix@hech.be**

UE CP 1

UE : **CP 2**	Intitulé : **Connaissances pédagogiques 2**	ECTS : **5**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Pédagogie générale**	Cours théorique	24 h	Q 2
Activité 2	**Psychologie des apprentissages**	Cours théorique	24 h	Q 2
Activité 3	**L'Identité enseignante, Déontologie, <u>Dossier de l'Enseignant</u> (partie 1)**	Dossier pratique	12 h	Q 2

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE	**Acquis d'apprentissage** de l'UE, sanctionnées par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :
► 2. a., b. ► 3.a.,b. ► 4.a.,c.,d. ► 5.b.,d.	• mettre à jour et modifier les représentations mentales implicites, les stéréotypes et les préjugés concernant la profession ; • se définir sur le plan professionnel, repérer des lacunes personnelles, valoriser des acquis antérieurs ou des points forts ; • identifier les facteurs, propres ou extérieurs à tout apprenant, qui favorisent le processus d'apprentissage ; • comprendre comment l'individu (un élève en particulier) apprend, autrement dit par quels démarches et processus, il acquiert des compétences qu'il transfère d'une situation à l'autre ; • faire appliquer les outils issus de cette réflexion dans la pratique pédagogique du futur enseignant lorsqu'il observe ou conçoit des situations d'enseignement/apprentissage ; • être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire : utiliser les outils de référence tels que les Socles de compétences et/ou le Programme pour fixer les objectifs pédagogiques ; • développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession : travailler en groupe, synthétiser et discuter d'observations réalisées sur le terrain et de documents ; • planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage : en travaillant les bases pour la

	construction d'une leçon et sa motivation, en justifiant ses choix méthodologiques à l'aide des connaissances pédagogiques ; • porter un regard réflexif sur sa pratique : autoévaluer, réguler et améliorer ses pratiques pédagogiques ; • développer un esprit d'ouverture aux pédagogies progressistes et pratiquer l'interdisciplinarité ; • manifester concrètement de l'enthousiasme pour le travail éducatif ; • s'inscrire dans une démarche de formation personnelle et responsable ; • découvrir les principes méthodologiques des activités d'éveil.
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>Activité 1</u> **: Pédagogie générale** **Synopsis :** Initier les étudiants à des notions pédagogiques générales (qui seront approfondies dans le cadre d'autres cours) qui leur permettront de planifier, gérer et évaluer des séquences d'enseignement-apprentissage en justifiant leurs choix méthodologiques. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** • Le triangle pédagogique • La préparation d'activités d'enseignement-apprentissage • Le Socle de compétences et les programmes • Le modèle de la motivation de Viau - Motiver l'apprentissage • Les stratégies d'enseignement-apprentissage • Les styles d'enseignement-apprentissage • L'aménagement de la classe • La définition des objectifs en éducation • Principes d'apprentissage • Fiche guide pour l'observation d'une classe et/ou d'une leçon • Principes méthodologiques des activités d'éveil

	Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) : (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres: Ordinateur avec projecteur / DVD / Tableau **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☒ Autres:
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	**<u>Activité 2</u> : Psychologie des apprentissages** **Synopsis :** Au terme de cette activité, l'étudiant devra faire la preuve de sa maîtrise des concepts issus de la psychologie des apprentissages dans le cadre d'analyse/interprétation de situations d'enseignement/apprentissage et en les utilisant pour concevoir et justifier des dispositifs pédagogiques.

	Acquis d'apprentissage spécifiques : Les contenus abordés sont les suivants : • une vue d'ensemble des facteurs qui influencent l'apprentissage ; • l'effet établissement, l'effet classe et l'effet enseignant; • des conceptions de l'apprentissage aux courants pédagogiques (romantisme, behaviorisme, cognitivisme, constructivisme et socioconstructivisme) ; • l'estime de soi ; • les intelligences. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)** : (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres: Ordinateur avec projecteur / DVD / Tableau **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☐ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres:

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>Activité 3</u> **: Dossier enseignant** **Synopsis :** « Lorsqu'ils commencent leurs études, les futurs enseignants possèdent tous des représentations implicites de leur profession. Ils les ont forgées durant leur propre scolarité en observant leurs propres enseignants. Grâce à des activités de formation appropriées, ils vont être amenés à prendre conscience de ces représentations, à analyser les stéréotypes et les préjugés accolés à leur métier pour s'en débarrasser et acquérir une image de leur profession plus conforme à sa réalité et à ses exigences ». (Circulaire concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents. 2007). **Acquis d'apprentissage spécifiques :** Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra : - établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux (décret Missions) ; - adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres: Ordinateur avec projecteur / DVD / Tableau

	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex cathedra ☐ Observation de pratiques ☒ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☐ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☒ Autres:
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une épreuve : • écrite individuelle à la fin du Q1 pour les activités 1, 2 et 3 ; La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Pédagogie générale : 40 % Activité 2 : Psychologie des apprentissages : 40 % Activité 3 : Dossier de l'enseignant : 20 %
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 1 (sur 36)***
Modalités de remédiation	*Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.*
Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Monsieur Emmanuel Lomba : **emmanuel.lomba@hech.be** **Liège Rivageois :** Madame Marie-Noëlle Demoulin : **marie-noelle.demoulin@hech.be** **Verviers :** Madame Joëlle Nix : **joelle.nix@hech.be**

UE CP 2

UE : **AIP 1**	Intitulé : **Activités d'Intégration Professionnelles**	ECTS : **10**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Ateliers de formation professionnelle**	Activité pratique	120 h	Q 1 et 2
Activité 2	**Stages**	Activité pratique	60 h	Q 1 et 2

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE

► 2. b.,c.
► 3. b.,c.
► 4. a.,c.,d.,e.
► 5. b.,c.,d.
► 6. a.,b.,c.,d.
► 7. a.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnées par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :

- Amorcer la construction et la gestion d'activités signifiantes qui placent les enfants au centre de l'apprentissage, en adéquation avec les socles de compétences
- Réaliser une recherche documentaire efficace et cibler l'apprentissage
- Porter un regard réflexif sur sa pratique
- Maîtriser les éléments clés d'une préparation didactique.
- Travailler en équipe
- Adopter une attitude correcte, positive et constructive

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

__Activité 1__ **: Ateliers de formation professionnelle**

Synopsis :

"L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;

- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée." (Circulaire 2001)

	Acquis d'apprentissage spécifiques : • Construction d'activités et de situations d'enseignement-apprentissage, seul, dans les domaines suivants : Education plastique, éveil musical, éveil géographique, éveil historique, éveil scientifique. • Utilisation des socles de compétences. • Le contenu et la rédaction d'une préparation de leçon. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)** : (voir bibliographie du cours) **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres: Socles de compétences **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☐ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☒ Autres:

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 2**</u> **: Stages** **Synopsis :** S'il est important que, dès le début de la formation, les étudiants aient un contact avec le terrain afin de tester leur engagement et de construire un projet de formation valide, il convient de bien mesurer ce premier contact. Lors de la première année, l'étudiant doit pouvoir évaluer les exigences de la formation et de la profession. Il doit également tester sa motivation et voir si, oui ou non, il est capable de se projeter dans la profession enseignante. Au second semestre et avec l'accord du titulaire de la classe, il peut aussi, assister l'enseignant dans certaines tâches : l'encadrement d'un sous-groupe lors d'une séance d'exercices, une aide à la correction, une recherche d'information, une préparation d'excursion… Il est impératif de ne pas confier au stagiaire de première année une tâche pour laquelle il n'est pas formé. D'une part, cela nuit au travail des élèves de la classe et d'autre part, l'étudiant trop peu formé pourrait prématurément faire un bilan négatif de ses aptitudes à enseigner. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** • Construction d'activités et de situations d'enseignement-apprentissage, en groupes, dans les domaines suivants: Education plastique, éveil musical, éveil géographique, éveil historique, éveil scientifique, français et math. <u>Stage 1</u> • Renouer avec le monde de l'école primaire et confirmer son choix d'étude. • Construire une connaissance progressive de la psychologie de l'enfant. • Observer les faits de classe, les activités d'enseignement et les méthodologies utilisées. • Prendre conscience des exigences du métier.

	Stage 2 • Observer toutes les tâches effectuées par l'enseignant et plus particulièrement les organisations particulières de la classe ou de l'établissement (travail par projet, mi-temps ou tiers-temps pédagogique, professeurs spéciaux,…). • Relever les manuels utilisé, le matériel disponible, les méthodes d'apprentissage utilisées,… • Animer entre 3 et 5 activités d'apprentissage (français, mathématiques + au choix parmi les activités de musique, dessin, géographie, histoire, sciences) préparées ou supervisées lors des AFP. • Collaborer avec le titulaire dans les activités de la vie quotidienne de la classe et de l'école : correction d'exercices, aide aux élèves durant les exercices individuels et les travaux de groupes, surveillances en récréations. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: / **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres: Socles de compétences **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☐ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☐ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres:

Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une **épreuve intégrée**, à savoir : ➢ Rapports de stages La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. L'évaluation de l'UE comprend aussi : • une note de **travail journalier** pour l'activité 1 qui représente …50…% de la note finale de l'activité ☒ Le travail journalier n'est pas améliorable entre les deux sessions. ☐ Le travail journalier est améliorable en application d'un contrat entre l'enseignant et l'étudiant. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : AFP : 50 % Activité 2 : Stages : 50 % **La présence et l'assiduité de l'étudiant(e) dans les *Ateliers de Formation Professionnelle* (AFP), tout au long de l'année académique, feront partie intégrante de l'évaluation finale de l'activité d'enseignement.**
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 2 (sur 36)***
Modalités de remédiation	*Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.*
Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Monsieur Luc Willems : **luc.willems@hech.be** **Liège Rivageois :** Madame Marie-Noëlle Demoulin : **marie-noelle.demoulin@hech.be** Madame Delphine Polson : **delphine.polson@hech.be** Madame Giovanna Sacco : **giovanna.sacco@hech.be** **Verviers :** Madame Corinne Delbar : **corinne.delbar@hech.be**

UE AIP 1

UE : **PhIRC**	Intitulé : **Questionnement philosophique et approche de la diversité culturelle**	ECTS : **5**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Quadri
Activité 1	**Philosophie et histoire des religions**	Cours théorique	24 h	Q 2
Activité 2	**Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	Cours théorique	13.5 h	Q 2
Activité 3	**Initiation à la recherche**	Cours théorique	13.5 h	Q 2

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE

- (3.b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- (3.a) Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques ;
- (5.a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ;
- (4.a) Adopter une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle
- (4.c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnées par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :

- Interroger ses propres évidences dans les domaines identitaire (culturel et cultuel), philosophique et scientifique ;
- Adopter et nourrir une attitude curieuse dans ces domaines ; s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations ;
- Distinguer et comparer différents modes de pensée (religieux, scientifique, philosophique) ;
- Développer une pensée propre (autonomie) tout en adoptant les exigences de la démarche philosophique et scientifique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	**<u>Activité 1 : Philosophie et histoire des religions</u>** **Synopsis :** A travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** 1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) : - Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ; - Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle. 2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique : - Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ; - Se sensibiliser à la démarche *critique* et *autonome* propre à la philosophie. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) :** À titre indicatif : - Histoire des religions et de la laïcité : o F. LENOIR, *Petit traité d'histoire des religions*, Points/Plon, Paris 2008. o M. MALHERBE, *Les religions*, Nathan, coll. « Repères pratiques », Paris, 2006. o M. ELIADE, *Traité d'histoire des religions*, Payot, Paris, 1989. o H. PENA-RUIZ, *Qu'est-ce que la laïcité ?*, Gallimard, Paris, 2003. o Le magazine de la science et de la découverte, « *C'est pas sorcier* », France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes : « Un dieu, trois religions », « Le judaïsme : un peuple, une religion », « Le christianisme : un Dieu parmi les hommes », « L'islam : de Mahomet à aujourd'hui ».

- Revues généralistes de sciences humaines.
- …

- Philosophie et histoire de la philosophie :
  - M. TOZZI, *Penser par soi-même. Initiation à la philosophie*, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
  - F. CHATELET (dir.), *La philosophie*, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
  - F. CHATELET, *Une histoire de la raison*, Seuil, Paris, 1992.
  - E. DELRUELLE, *Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault*, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
  - L. COULOUBARITSIS, *Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme*, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2e éd.)
  - G. HOTTOIS, *De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2e éd.)
  - M. METAYER, *Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité*, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2e éd.)
  - …

Supports didactiques obligatoires :

- Ordinateur + projecteur (PPT) > power point
- DVD > documentaires
- Tableau noir
- Support papier : extraits de textes philosophiques

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cours ex cathedra	☒	Observation de pratiques	☐
Exposé par l'étudiant(e)	☐	Résolution de problèmes	☐
Exercices, applications, TP	☐	Travaux en autonomie des étudiant(e)s	☒
Activités en laboratoire	☐	Séminaires, excursions ou visite	☐
Ateliers, travaux de groupe	☒	Observations de terrain	☐

Autres : 1) Durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathedra. La présence au cours est donc

	indispensable. 2) Des extraits de textes philosophiques sont fournis (via Moodle) et doivent être lus « en autonomie » afin d'être exploités lors du cours suivants. **<u>Activité 2 : Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre</u>** **Synopsis :** **La diversité culturelle.** Déployer la notion de « culture » (définition, caractéristiques, fonctions sociales et psychiques, rapport nature/culture) ; découvrir la multiplicité des cultures passées et présentes ; penser les cohabitations et rencontres possibles entre diverses cultures (l'« interculturalité », la « multiculturalité », etc.) et le rôle de l'école dans la construction d'une société interculturelle (Décret « Missions », pédagogie de l'interculturel). **La dimension de genre.** Déployer la notion de « genre » et les enjeux politico-éthiques qui lui sont inhérents (identité et égalité) ; prendre conscience de l'impact des représentations stéréotypées et sexuées et, notamment, des effets discriminatoires de celles-ci ; appréhender le rôle des acteurs éducatifs face à la création et à la reproduction de ces stéréotypes sexués (comment mettre en œuvre l'émancipation de l'enfant par rapport aux rôles sociaux et sexués proposés par la société ?). **Acquis d'apprentissage spécifiques :** 1. **La diversité culturelle :** - À travers diverses situations scolaires et sociétales, explorer la notion de « culture » (histoire, définition, caractéristiques, fonctions, etc.) ; - Découvrir la multiplicité des cultures passées et présentes ; identifier/comprendre les phénomènes migratoires, leurs causes et leurs effets sur la composition de la société ; - Penser les cohabitations et rencontres possibles entre diverses cultures (l'« interculturalité », la « multiculturalité », etc.) ; - Prendre conscience de l'importance de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation à la lumière de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et du Décret « Missions ». 2. **La dimension de genre :** - Analyser diverses situations scolaires à l'aune de la notion de « genre » et en dégager les enjeux éthiques (identitaires) et politiques (in/égalité) ;

	- Comprendre l'impact des représentations stéréotypées et sexuées sur l'identité et les trajectoires (sur l'orientation scolaire par exemple) de l'individu ; appréhender les différents domaines où des comportements discriminatoires peuvent être présents ; - Comprendre le rôle des acteurs éducatifs face à la création et à la reproduction de ces stéréotypes sexués et proposer des pistes pédagogiques pour contrer les phénomènes discriminatoires. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: • Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle • Décret « Missions » du 24/07/1997 de la Fédération Wallonie-Bruxelles À titre indicatif : • G. ROCHER, *Culture, civilisation et idéologie*, H.M.H., Montréal, 1995. • G. VERBUNT, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique sociale, Lyon, 2011. • M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 1986. • M. COHEN-EMERIQUE, « Le choc culturel », in *Antipodes*, 1999, n°145, pp. 12-34. • B. MOUVET, *Différences culturelles et pédagogies interculturelles : comment traiter la différence au bénéfice de tous ?* , Université de Liège, s.l., s.d. • A.-M. IMPE, « La diversité culturelle en question », in *Enjeux internationaux*, 2008, n°9. • P. TSHIBANDA, *Un fou noir au pays des blancs* (DVD). • Communauté française Wallonie-Bruxelles *Faits et gestes : filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?*, Bruxelles, 2010. • Genderatwork, Ministère de la Communauté française *Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité*, Bruxelles, 2010. • A. REA, *Les jeunes d'origine immigrés : intégrés et discriminés*, Université de l'ULB, s.l., s.d. • C. WITHOL DE WENDEN *La question migratoire au XXIème siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*, Editions SciencesPo. Les Presses, s.l., 2010. • A. MORELLI « Les émigrants belges », in *L'observatoire*, pp. 17 et 19. • N. CHOMSKY, N. *Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels*, Agone, Marseille, 2010. • G. SIMONIS, *Vivre ensemble autrement*, Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.

	Supports didactiques obligatoires : - Ordinateur + projecteur (PPT) - DVD - Tableau - Support papier : extraits de textes **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** - Cours ex cathedra - Exercices, applications **<u>Activité 3 : Initiation à la recherche</u>** **Synopsis :** Ce cours vise à apprendre aux étudiants à rédiger correctement leurs traveaux écrits d'un point de vue formel. C'est pourquoi nous verrons les différentes composantes d'un travail et la meilleure façon de les agencer, comment le référencer ainsi que la manière de trouver de l'information, de la critiquer et l'exploiter. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** (La rédaction de travaux écrits d'un point de vue formel.) Réaliser des travaux correctement référencés et correspondants aux exigences formelles définies dans les consignes du cours et dans la convention TFE de la Haute Ecole, en vue de les préparer à la rédaction future de leur TFE. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: • A.-M. BERTRAND BASCHWITZ, *Comment me documenter ?*, De Boeck, coll. « Guides pratique Former et se former », Bruxelles, 2010. • A. BOCHON, *Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant*, De Boeck, Bruxelles, 2010.

	Supports didactiques obligatoires : Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres : aucune **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres: /
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : • Une épreuve écrite individuelle à la fin de l'activité d'apprentissage 1 ; • Une épreuve écrite individuelle à la fin de l'activité d'apprentissage 2 (partie théorique) ; • Un travail à la fin de l'activité 3. Chaque activité d'apprentissage évalue ses acquis d'apprentissage spécifiques. Les acquis d'apprentissage transversaux sont, quant à eux, évalués à travers l'ensemble des épreuves. ☒ Le travail journalier n'est pas améliorable entre les deux sessions. ☐ Le travail journalier est améliorable en application d'un contrat entre l'enseignant et l'étudiant. La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE.

	Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : (Intitulé) Philosophie et histoire des religions : 50 % Activité 2 : (Intitulé) Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre: 25 % Activité 3 : (Intitulé) Initiation à la recherche : 25 % L'étudiant doit obtenir une cote globale pour l'UE de minimum 50 %. Restriction : Aucune activité en insuffisance grave (en dessous de 40 %), autrement-dit, une cote inférieure à 8/20 dans une des activités de l'UE entraine l'échec de l'ensemble de l'UE. En cas de non réussite de l'UE, l'étudiant peut passer une épreuve de récupération en 2e session, identique à celle de la 1ère session.
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération 1 (sur 36)***
Modalités de remédiation	*Activités spécifiques de remédiation destinées à combler les lacunes éventuelles de l'étudiant dans l'une des ou les activités d'enseignement qui composent l'UE.* *Accompagnement en présentiel : oui* *Activité 1 :* Philosophie et histoire des religions (2h) : *- Clarification de concepts et notions clés.* *Activité 2 : Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre (2h) :* *- Clarification de concepts et notions clés* *Activité 3 : Initiation à la recherche (1h) :* *- Mise en forme accompagnée des différents travaux des étudiants*

Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Bonne compréhension du français
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : Rivageois : - Olivier Vens , 1PP et 1SNS (0498 60 63 50 – olivier.vens@hech.be); - Géraldine Brausch, 1PS (0498 71 75 52 – geraldine.brausch@hech.be) Huy Bodart : Olivier Vens (0498 60 63 50 – olivier.vens@hech.be) Verviers Wallon : Cécile Gretry (0485 38 76 06 – cecile.gretry@hech.be)

UE PhIRC

UE : **SD 1**	Intitulé : **Savoirs disciplinaires 1**	ECTS : **10**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Mathématiques**	Cours théorique	36 h	Q 1
Activité 2	**Français**	Cours théorique	36 h	Q 1
Activité 3	**Maitrise de la langue**	Cours théorique	27 h	Q 1

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE	**Acquis d'apprentissage** de l'UE, sanctionnés par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :
Compétence 1 Compétence 5	<u>Compétence 1</u> Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations <u>Compétence 5</u> Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>Activité 1</u> **: Mathématiques à l'école primaire** **Synopsis :** Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maitriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques. Il faudra bien faire la différence entre connaitre et comprendre. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** **Dans les contenus suivants :** - Remise à niveau en grandeurs, techniques de calculs écrits et mentaux, problèmes au travers de la résolution de situations problèmes - Étude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes - Le nombre : définition ; chiffre et nombre ; aspects ordinal et cardinal ; dénombrement, comptage (méthodologie) ; ensemble des nombres naturels - La numération : les différents systèmes ; numération orale ; numération décimale Pour cela, l'étudiant devra être capable de : - maitriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire - comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire - apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement - faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner - avoir un esprit critique - établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité - utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

	Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) : - Roegiers X. (2011) Les mathématiques à l'école primaire (1et2), Bruxelles, éd. De Boeck - Roegiers X (2013) Lexique mathématique de bas, Bruxelles, éd. De Boeck - Pas sorcier les mathématiques (2006), référentiel de 6ème primaire., Wavres, éd. Van In. - Elsevier L;, Schram W., Tys M, Vandenbergh A. (2011), Galaxie Math, Wavres, éd. Van In - Apprentissages mathématiques et résolutions de problèmes Ermel (2005), Paris, éd. Hatier - Françoise Cerquetti-Aberkane (2012) Enseigner les mathématiques à l'école élémentaire, Paris, Hachette éducation - Série "Math et Sens", Bruxelles, Ed. De Boeck dont : I. Demonty, A. Fagnant, M. Lejong : Résoudre des problèmes : pas de problèmes ! 8/10 ans, ou 10/12 ans, ed. De Boeck M de Terwangne, Ch. Hauchart, F. Lucas (2007) Oser les fractions dans tous les sens.Guide méthodologique et documents reproductibles 5/12 ans - Les Ateliers Hachette (2008) : Les maths à la découverte des sciences. Paris, éd. Hachette - S Baruck (2008) Dico des mathématiques, Ljubljana Ed. du Seuil - Sacré, A.,Stegen, P. (2002) Savoir dénombrer au cycle 5/8. Bruxelles, éd. Labor - Sacré, A.,Stegen, P. (2002) Savoir dénombrer au cycle 8/10. Bruxelles, éd. Labor - www.segec.be/salledesprofs.be - www.enseignement. be **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres : Notes de cours

	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☒ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres:
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 2**</u> **: Français** **Synopsis :** Le cours de français (SD1) vise principalement l'acquisition de compétences et de savoirs liés au fonctionnement de la langue française, au cœur du programme de l'enseignement primaire. Il permet à l'étudiant de s'assurer des bases solides en conjugaison et en vocabulaire, et de découvrir le champ de la littérature de jeunesse. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** - Outils de référence de l'instituteur - Introduction à la linguistique, description de la discipline et de son objet - Histoire de la langue - Lexicologie - Initiation à la littérature de jeunesse - Typologie de textes et de discours - Approfondissement d'un genre spécifique - Conjugaison

	L'étudiant sera capable de : - recourir adéquatement aux outils linguistiques de référence (manuels de grammaire et de conjugaison, ouvrages de linguistique, dictionnaires…) ; - restituer et expliquer des notions d'histoire de la langue ; - mettre en œuvre diverses stratégies pour enrichir son vocabulaire et ses compétences lexicologiques ; - restituer et expliquer des notions de littérature de jeunesse ; - connaitre la typologie de textes et de discours, et leurs caractéristiques ; - conjuguer n'importe quel verbe dans n'importe quel contexte. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)** : Manuels de référence - Bescherelle (2006). *La conjugaison pour tous.* Paris : Hatier. - Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte.* Waterloo : Wolters-Plantyn. - Ministère de la Communauté française (2002). *Socles de compétences.* Bruxelles : AGERS. Sources et bibliographie - Chartrand, S., Aubin, D., Blain ,R., &Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui.* Montréal : Graficor (Chenelière Education). - Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base.* Bruxelles : De Boeck. - Klinkenberg, J-M. (1999). *Des langues romanes.* Bruxelles : Duculot. - Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles.* Namur : Presses universitaires. - Dumortier, J-L. & Dispy, M. (2006). *Classes de textes et classes de discours*. Revue "Pratiques d'école". - Dumortier, J-L. (2006). *Les typologies de textes et de discours en classe de français*. Cours de didactique spéciale destiné aux candidats au CAPAES. - Alamichel, D. (2010). *Albums, mode d'emploi*. Académie de Créteil : Scérén. - Defourny, M. (2009). *Le livre et l'enfant.* Bruxelles : De Boeck ; Service général des Lettres et du Livre du Ministère de la Communauté française.

	- Giasson, J. (2005). *Les textes littéraires à l'école*. Bruxelles: De Boeck. - L'École des lettres. (2008). *La littérature des enfants fait école*. Paris : École des Loisirs. - Nières-Chevrel, I. (2009). *Introduction à la littérature de jeunesse*. Paris : Didier Jeunesse. - Poslaniec, Ch. (2008). *(Se) former à la littérature de jeunesse.* Paris : Hachette. - Poslaniec, Ch. (2008). *Des livres d'enfants à la littérature de jeunesse*. Paris : Découvertes Gallimard. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres: Notes de cours **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres:
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 3**</u> **: Maitrise de la langue** **Synopsis :** Le cours de maitrise de la langue (SD1) vise à faire acquérir une maitrise du français écrite qui corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'instituteur primaire. Les étudiants auront l'occasion de revoir les principales règles d'orthographe grammaticale. Ils disposeront d'un corpus d'exercices (à réaliser à domicile ou en classe) dont la correction commentée s'effectuera aux cours. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** - Principes de grapho-phonétique - Révision du VOB - Règles grammaticales

	L'étudiant sera capable de : - mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ; - justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: Manuels de référence - Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte.* Waterloo : Wolters-Plantyn. - Di Fabrizio, A. & Collette, P. (2010). *Orthographe lexicale de base.* Bruxelles : De Boeck. Sources et bibliographie - Chartrand, S., Aubin, D., Blain ,R., &Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui.* Montréal : Graficor (Chenelière Education). - Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base.* Bruxelles : De Boeck. - Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles.* Namur : Presses universitaires. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres : Notes de cours **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☐ Autres:

Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une épreuve écrite individuelle à la fin du Q1 pour les activités 1, 2 et 3. La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. En cas de non réussite de l'UE, l'étudiant peut passer une épreuve de récupération en 2e session, à savoir : • une épreuve écrite individuelle pour les activités 1, 2 et 3. L'évaluation de l'UE comprend aussi : • une note de **travail journalier** pour l'activité 2 qui représente 20 % de la note finale de l'activité ; • une note de **travail journalier** pour l'activité 3 qui représente 10 % de la note finale de l'activité. ☒ Le travail journalier n'est pas améliorable entre les deux sessions. ☐ Le travail journalier est améliorable en application d'un contrat entre l'enseignant et l'étudiant. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Mathématiques : 40 % Activité 2 : Français : 35 % Activité 3 : Maitrise de la langue : 25 % L'échec dans une activité entraine la non-validation de l'UE. Les notes supérieures ou égales à 10 obtenues dans une activité restent acquises.
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 2 (sur 36)***
Modalités de remédiation	Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.

Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart :** Madame Stéphanie Coart: **stephanie.coart@hech.be** **Liège - Rivageois :** Madame Véronique Reekmans : **veronique.reekmans@hech.be** **Verviers :** Madame Aline Dufour **: aline.dufour@hech.be**

UE SD 1

UE : **SD 2**	Intitulé : **Savoirs disciplinaires 2** (y compris la didactique des disciplines)	ECTS : **10**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Mathématiques**	Cours théorique	36 h	Q 2
Activité 2	**Français**	Cours théorique	36 h	Q 2
Activité 3	**Maitrise de la langue**	Cours théorique	27 h	Q 2

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE	**Acquis d'apprentissage** de l'UE, sanctionnés par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :
Compétence 1 Compétence 5	<u>Compétence 1</u> Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations <u>Compétence 5</u> Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Méthodes d’enseignement et d’apprentissage	<u>Activité 1</u> **: Mathématiques à l'école primaire** **Synopsis :** Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maitriser les notions théoriques permettant la conception d’activités mathématiques à l’école primaire et comprendre la méthodologie afin d’éveiller les enfants aux activités mathématiques. Il faudra bien faire la différence entre connaitre et comprendre. **Acquis d’apprentissage spécifiques :** **Dans les contenus suivants :** Étude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes : • Les quatre opérations fondamentales ; sens et propriétés ; Autres opérations : moyenne et puissance • Diviseurs et multiples ; caractères de divisibilité, décomposition d’un nombre en facteurs premiers ; PPCM, PGCD • Géométrie : historique ; éléments fondamentaux ; les surfaces planes limitées : disques, polygones, les triangles et les quadrilatères Pour cela, l’étudiant devra être capable de : - maitriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire - comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l’école primaire - apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement - faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner - avoir un esprit critique - établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité - utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: - Roegiers X. (2011) Les mathématiques à l’école primaire (1et2), Bruxelles, éd. De Boeck - Roegiers X (2013) Lexique mathématique de bas, Bruxelles, éd. De Boeck - Pas sorcier les mathématiques (2006), référentiel de 6ème primaire., Wavres, éd. Van In.

	- Elsevier L;, Schram W., Tys M, Vandenbergh A. (2011), Galaxie Math, Wavres, éd. Van In - Apprentissages mathématiques et résolutions de problèmes Ermel (2005), Paris, éd. Hatier - Françoise Cerquetti-Aberkane (2012) Enseigner les mathématiques à l'école élémentaire, Paris, Hachette éducation - Série "Math et Sens", Bruxelles, Ed. De Boeck dont : I. Demonty, A. Fagnant, M. Lejong : Résoudre des problèmes : pas de problèmes ! 8/10 ans, ou 10/12 ans, ed. De Boeck M de Terwangne, Ch. Hauchart, F. Lucas (2007) Oser les fractions dans tous les sens.Guide méthodologique et documents reproductibles 5/12 ans - Les Ateliers Hachette (2008) : Les maths à la découverte des sciences. Paris, éd. Hachette - S Baruck (2008) Dico des mathématiques, Ljubljana Ed. du Seuil - www.segec.be/salledesprofs.be - www.enseignement. be **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres : Notes de cours **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☒ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres :

Méthodes d’enseignement et d’apprentissage	<u>**Activité 2**</u> **: Français** **Synopsis :** Le cours de français (SD2) permet à l'étudiant de s'assurer des bases solides en grammaire et de découvrir des œuvres littéraires, de façon à développer sa conscience et son identité de lecteur. Il l’encourage à faire preuve de ses compétences en expression écrite grâce à la rédaction de différents avis sur les livres ou d’autres écrits. **Acquis d’apprentissage spécifiques :** - Grammaire (morphosyntaxe) - Lectures de livres et d’albums L’étudiant sera capable de : - décrire et expliquer le fonctionnement morphologique et syntaxique des différents éléments du discours ; - comprendre les mécanismes de formation des phrases simples et complexes, et les analyser d’un point de vue syntaxique ; - rédiger un écrit en tenant compte des consignes données. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)** : Manuels de référence - Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte.* Waterloo : Wolters-Plantyn. - Ministère de la Communauté française (2002). *Socles de compétences.* Bruxelles : AGERS. - http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=744&do_check=

	Sources et bibliographie - Chartrand, S., Aubin, D., Blain ,R., &Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui.* Montréal : Graficor (Chenelière Education). - Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base.* Bruxelles : De Boeck. - Klinkenberg, J-M. (1999). *Des langues romanes.* Bruxelles : Duculot. - Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles.* Namur : Presses universitaires. - Dumortier, J-L. & Dispy, M. (2006). *Classes de textes et classes de discours*. Revue "Pratiques d'école". - Dumortier, J-L. (2006). *Les typologies de textes et de discours en classe de français*. Cours de didactique spéciale destiné aux candidats au CAPAES. - Alamichel, D. (2010). *Albums, mode d'emploi*. Académie de Créteil : Scérén. - Defourny, M. (2009). *Le livre et l'enfant.* Bruxelles : De Boeck ; Service général des Lettres et du Livre du Ministère de la Communauté française. - Giasson, J. (2005). *Les textes littéraires à l'école*. Bruxelles: De Boeck. - L'École des lettres. (2008). *La littérature des enfants fait école*. Paris : École des Loisirs. - Nières-Chevrel, I. (2009). *Introduction à la littérature de jeunesse*. Paris : Didier Jeunesse. - Poslaniec, Ch. (2008). *(Se) former à la littérature de jeunesse.* Paris : Hachette. - Poslaniec, Ch. (2008). *Des livres d'enfants à la littérature de jeunesse*. Paris : Découvertes Gallimard. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres : Notes de cours

	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Observations de terrain ☐ Autres:
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 3**</u> **: Maitrise de la langue** **Synopsis :** Le cours de maitrise de la langue (SD2) vise à faire acquérir une maitrise du français qui corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'instituteur primaire. Il propose des exercices de production écrite et de prise de parole en public grâce auxquels les étudiants seront amenés, d'une part, à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger et, d'autre part, à exercer leur créativité expressive. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** - Maitrise de la langue orale - Production d'écrits L'étudiant sera capable de : - mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ; - rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ; - mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ; - adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ; - mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ; - utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ; - structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

	Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) : Manuel de référence - Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte.* Waterloo : Wolters-Plantyn. Sources et bibliographie - Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., &Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui.* Montréal : Graficor (Chenelière Education). - Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base.* Bruxelles : De Boeck. - Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles.* Namur : Presses universitaires. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres: Notes de cours **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☐ Observation de pratiques ☒ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☐ Autres :
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une épreuve : • écrite individuelle à la fin du Q2 pour les activités 1 et 2. • écrite et orale à la fin du Q2 pour l'activité 3.

	La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. En cas de non réussite de l'UE, l'étudiant peut passer une épreuve de récupération en 2e session, à savoir : • une épreuve écrite individuelle pour les activités 1 et 2 ; • une épreuve écrite et orale pour l'activité 3. L'évaluation de l'UE comprend aussi : • une note de **travail journalier** pour l'activité 2 qui représente 20 % de la note finale de l'activité ; • une note de **travail journalier** pour la partie écrite de l'activité 3 qui représente 30 % de la note finale de l'activité. ☒ Le travail journalier de celui de l'activité 2 n'est pas améliorable entre les deux sessions. ☒ Le travail journalier de la partie écrite de l'activité 3 est améliorable en application d'un contrat entre l'enseignant et l'étudiant. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Mathématiques : 35 % Activité 2 : Français : 40 % Activité 3 : Maitrise de la langue : 25 % L'évaluation de la maitrise de la langue orale vaut pour 20 % de l'activité 3. L'évaluation de la maitrise de la langue écrite vaut pour 50 % de l'activité 3. L'échec dans une des activités entraine la non-validation de l'UE. Les notes supérieures ou égales à 10 obtenues dans les activités restent acquises.
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 2 (sur 36)***
Modalités de remédiation	Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.

Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Madame Céline Briffoz : **celine.briffoz@hech.be** **Liège Rivageois :** Madame Nathalie Lecleir : **nathalie.lecleir@hech.be** **Verviers :** Madame Maud Beets : **maud.beets@hech.be**

UE SD 2

UE : **SD 3**	Intitulé : **Savoirs disciplinaires 3 => Sciences naturelles et humaines (SNH)** (y compris la didactique des disciplines)	ECTS : **5**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Éveil scientifique**	Cours théorique	20	Q 1
Activité 2	**Éveil géographique**	Cours théorique	20	Q 1
Activité 3	**Éveil historique**	Cours théorique	20	Q 1

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE

1a, 4a, b, c, d, e et 5a, b, c, d

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :

- Appliquer la démarche scientifique et effectuer des recherches documentaires sur divers thèmes afin de répondre aux questions qui se posent ;
- Restituer, construire et utiliser les concepts théoriques et les outils de travail spécifiques (graphiques, documents, tableaux, cartes, lignes du temps, schémas, etc...) ;
- Classer, comparer, différencier, expérimenter ;
- Identifier les étapes de la démarche scientifique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Activité 1 : formation scientifique et didactique des sciences

Synopsis :

Nous aborderons le savoir et les savoirs faire concernant essentiellement le monde vivant et la biodiversité. Nous développerons les notions essentielles de botanique et de zoologie abordables en primaire et présentes dans les référentiels du fondamental. Le programme étant vaste, nous ciblerons les concepts théoriques fréquemment demandés lors des stages. La didactique des sciences sera développée parallèlement aux thématiques abordées en s'inscrivant dans une démarche scientifique à construire (questionnement,

	hypothèses et investigation de pistes de recherches ou d'action). L'étudiant sera amené à participer activement à des manipulations, observations, classements, identification et recherches documentaires afin d'apprendre à utiliser et à concevoir les différents outils didactiques adéquats pour le primaire. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** Au terme de l'activité 1, l'étudiant est capable de : • construire une activité pédagogique de découverte intégrant la démarche scientifique et en identifier les différentes étapes (se questionner, émettre des hypothèses et chercher à les vérifier de différentes manières) ; • restituer, utiliser et expliquer les concepts théoriques : vivant, non vivant, les grandes fonctions du vivant, monde animal et végétal et leur classification actuelle ; • classer des objets ou êtres vivants selon des critères objectifs et scientifique ; • utiliser et analyser les outils (clé de détermination, schémas, référentiels de classification, divers documents…) ; • schématiser et annoter quelques modèles scientifiques (champignons, fruits, fleurs, feuilles, cycle de vie…) ; • synthétiser les connaissances acquises lors des travaux de recherche et les référencer de façon rigoureuse ; • concevoir un outil didactique adapté aux enfants du fondamental. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)**: DVD espèces d'espèce CD-rom 48 sujets sur la biodiversité (SPW) Documents du CAF clé de détermination Guillaume Lecointre 2OO6 ; Ed Belin guide de l'enseignement « classification phylogénétique du monde vivant » R. Tavernier 2012. Ed Bordas : « La biologie et la géologie à l'école fondamentale », « le monde vivant » Sites : www.enseignement.be, www.hypothèse.be, www.fondationlamainalapate.org

	Supports didactiques obligatoires : Syllabus ☒ E-Learning ☒ Autres: **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☒ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☒ Autres: **Activité 2 : Formation géographique** **Synopsis :** L'activité formation géographique de l'UE SD3 se focalise sur la compréhension des phénomènes naturels et humains qui peuvent être abordés à l'école primaire. Différentes pistes méthodologiques sont développées sur plusieurs des thèmes abordés. Les apprenants seront amenés à identifier les démarches vécues. Ils se familiariseront avec la pratique de l'interdisciplinarité et l'analyse réflexive. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** Savoir et savoir-faire spécifiques à la géographie repris dans les socles de compétences et le programme des cours de la CFWB pour l'école primaire. **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) :** Disponible sur la plate-forme Moodle et alimenté progressivement en cours d'année. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres:

	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☒ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes ☒ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☒ Séminaires, excursions ou visite ☒ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☒ Autres : **<u>Activité 3</u> : Formation historique** **Synopsis :** Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la démarche historique appliquée en classe de primaire. Pour ce faire, les étudiants seront confrontés à cette démarche mais aussi aux outils de l'historien (documents variés, lignes du temps) et aux concepts historiques. Ce cours permettra aussi aux étudiants de revenir sur les différentes périodes de l'histoire et des caractéristiques qui les composent. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** • situer chronologiquement les périodes de l'Histoire ; • élaborer des lignes du temps et autres outils temporels ; • élaborer des panneaux de synthèse ; • distinguer les traces du passé des travaux postérieurs ; • établir la carte d'identité d'un document ; • critiquer des traces du passé ; • analyser des documents et en déduire des éléments composant le mode de vie des gens ; • rechercher de l'information et des documents pertinents ; • etc.

	Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) : • CHAPELLE P., *En classe, j'utilise… les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans*, Averbode, 2008. • COULON G., *Des Gaulois au Gallo-romains*, Gallimard Jeunesse, coll. « les yeux de la découverte », Paris, 2008. • DALONGEVILLE A., *Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3*, Hachette, Paris, 1995. • DALONGEVILLE A., *Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3*, Casteilla, Paris, 1989. • DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., *La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge*, t. 1, Altiora-Averbode, coll. « Labor éducation », 2009. • DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., *La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours*, t. 2, Altiora-Averbode, coll. « Labor éducation », 2009. • DUBY G. (dir.), *Une histoire du monde médiéval*, Larousse. • GRIMAUD R., *Nos ancêtres les Gaulois*, Editions Ouest-France, 2012. • HURDMAN C., *Vivre Comme… Les hommes préhistoriques*, Editions de La Martinière, Paris, 2010. • JADOULLE J.-L., GEORGES J. (dir.), *Construire l'histoire*, t. 1, 2 ,3 et 4, Didier Hatier. • ROISEUX M. (dir.), *A la conquête du temps*, Gai Savoir. • Programme de la Communauté française et référentiel de compétences. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres: Corpus documentaire **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☐ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☐

Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une épreuve : • écrite individuelle à la fin du Q1 pour les activités 1, 2 et 3 La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. En cas de non réussite de l'UE, l'étudiant peut passer une épreuve de récupération en 2e session, à savoir : • une épreuve écrite individuelle pour les activités 1, 2 et 3 ou selon les activités en échec. L'évaluation de l'UE comprend aussi : • une note de **travail journalier** pour l'activité de formation scientifique qui représente 30 % de la note finale de l'activité ; • une note de **travail journalier** pour l'activité de formation historique qui représente 30 % de la note finale de l'activité ; • une note de **travail journalier** pour l'activité de formation géographique qui représente 30 % de la note finale de l'activité. ☒ Le travail journalier n'est pas améliorable entre les deux sessions. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Formation Scientifique 33,3 % Activité 2 : Formation Historique 33,3 % Activité 3 : Formation Géographique 33,3 % En cas d'échec dans une des trois activités, l'UE ne pourra être validée et conservera la note la plus basse obtenue pour l'activité en échec. L'étudiant a le droit de représenter partiellement l'épreuve s'il obtient pour les activités réussies des dispenses et ce tant que la note de 10/20 n'est pas obtenue pour l'UE. De plus, sauf cas de force majeure, l'UE ne sera validée que si l'ensemble des activités ont bien été présentées au cours de la session.

Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 1 (sur 36)***
Modalités de remédiation	Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.
Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Madame Anne Delsarte **:** **anne.delsarte@hech.be** **Liège Rivageois :** Madame Marina Gruslin : **marina.gruslin@hech.be** **Verviers :** Madame Marie-Claude Chagnon : **marie-claude.chagnon@hech.be**

UE SD 3

UE : **SD 4**	Intitulé : **Savoirs disciplinaires 4 => Didactique de l'éducation artistique et corporelle**	ECTS : **5**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Éducation corporelle et psychomotricité**	Cours théorique/ Cours pratique	20 h	Q 1
Activité 2	**Éducation musicale**	Cours théorique/ Cours pratique	20 h	Q 1
Activité 3	**Éducation plastique**	Cours théorique/ Cours pratique	20 h	Q 1

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE

Compétences 1.a.b.c., 2.e., 3.b.c., 5.a.c.d, 4.a,

6.b., 7.a.d.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :

- Développer et d'utiliser correctement les outils d'expression verbale et non verbale nécessaire à la fonction enseignante (travail de la voix, posture et gestuelle adaptées, etc.) …
- Développer une approche sensible des objets culturels par le renforcement des pratiques artistiques et psychomotrices.
- Confronter sa culture personnelle à des procédés d'artistes, la découverte d'œuvres et la fréquentation de lieux culturels.
- Elaborer des activités d'éducation musicale, plastique et corporelle en cohérence avec le référentiel des socles de compétences de la Communauté française
- Intégrer les compétences d'éducation artistique et d'éducation corporelle dans des démarches interdisciplinaires impliquant d'autres U.E.
- Utiliser ses acquis pour organiser, planifier et animer des situations d'apprentissage (activités psychomotrices et artistiques)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	<u>**Activité 1**</u> **: Éducation corporelle et psychomotricité** **Synopsis :** Le cours d'éducation corporelle se basera sur la découverte du corps humain et de son fonctionnement, sur l'utilisation de l'activité motrice comme support d'apprentissage, ainsi que sur la gestion et l'animation d'activités psychomotrices. Ce cours comporte une partie théorique et une partie pratique : - Lors de la partie théorique, l'étudiant sera amené à développer ses connaissances sur le corps humain et son fonctionnement (anatomie et physiologie), afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire. - Lors de la partie pratique, l'étudiant sera amené à élaborer et à animer des séquences d'activités motrices et de jeux ainsi qu'à gérer un groupe en mouvement. **Acquis d'apprentissage spécifiques :** Au terme du cours d'éducation corporelle et psychomotricité, l'étudiant sera capable de : - Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire, appareil respiratoire, système nerveux) ; adapter et illustrer la théorie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire. - Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire. - Organiser des activités motrices, élaborer et animer des séquences de jeux. - Gérer un groupe en mouvement.

	Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) : - MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck. - TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec. - BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette. - MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres : **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☐ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☐ Autres : **<u>Activité 2</u> : Éducation musicale** **Synopsis :** Ce cours d'éducation musicale de 1er bachelier permettra à l'étudiant de se familiariser avec les concepts musicaux de base. Ceux-ci seront les ressources indispensables qui lui permettront de développer dans l'enseignement primaire les compétences d'éducation musicale proposées dans les différents programmes inspirés de socles de compétences. Ce cours vise le développement de la compréhension, de l'expression et la création musicales des étudiants par le biais d'un travail vocal, rythmique, instrumental et d'affinement de

	l’écoute. Les dispositifs pédagogiques proposés pour développer ces compétences seront basés sur des pédagogies actives et ludiques qui feront la part belle aux apprentissages en groupes. **Acquis d’apprentissage spécifiques :** - élaborer et animer des activités rythmiques, vocales, et d'écoute en cohérence avec le référentiel des socles de compétences d'éducation artistique de la Communauté française - utiliser judicieusement les notions musicales de base nécessaires à une pratique instrumentale et vocale basique (ex. instrumentarium scolaire, instruments d’accompagnement, instruments mélodiques, interprétation de chants, etc.) - développer sa créativité, ses capacités d'expression et de communication (activités rythmiques, vocales, verbales et corporelles) , son intérêt au monde culturel afin de répondre aux exigences de la profession **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)** : - Médiathèques et bibliothèques spécialisées - Médiathèque et Bibliothèque de classe - Référentiel des socles de compétences d'éducation artistique de la Communauté française, programme de la Communauté française Logiciels: Audacity, Musescore **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☒ Autres:

	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☒ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☒ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☒ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☐ Autres : **<u>Activité 3</u> : Éducation plastique** **Synopsis :** Le cours permettra d'acquérir des connaissances dans le domaine général des arts, des compétences techniques et des compétences pédagogiques. Le cours d'éducation plastique encourage la pensée divergente et éveille la sensibilité, un plaisir esthétique et des compétences qui peuvent être développées pour explorer les capacités créatrices. La participation aux activités proposées sera déterminante pour faire apparaître les qualités humaines nécessaires à la fonction à laquelle l'étudiant se prépare : travail de groupe, initiative, implication, gestion du temps. Discipline permettant le développement de comportements divers ainsi que l'autonomie, l'esprit critique, la tolérance,… **Acquis d'apprentissage spécifiques :** - Approche des principes élémentaires de la création plastique ; composition, forme, couleur, dessin, matière, volume, graphismes… - Dessin de représentation, d'observation, de mémoire, d'interprétation et d'imagination - Initiation aux modes de représentation en 2 et 3 dimensions - Expérimentation de différentes techniques d'exécution (graphique et picturales) : crayons, encres, peintures, pastels,…

	- Manipulation d'outils variés, de matériaux et de procédés d'utilisation - Réflexions pédagogiques et références culturelles - Décodage du programme et vocabulaire propre aux langages artistiques **Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet)** : - Bibliothèques spécialisées et bibliothèque de classe - Une liste de livres, de sites à découvrir est fournie à la fin de chaque séquence **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☒ E-Learning ☐ Autres : **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☒ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☒ Exercices, applications, TP ☒ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☒ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☒ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☐ Autres :
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Une épreuve : • écrite individuelle à la fin du Q1 pour les activités 1 • orale individuelle à la fin du Q1 pour activité 2 • orale à la fin du Q1 pour activité 3

	Autre : Activité 3 • un portfolio La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. En cas de non réussite de l'UE, l'étudiant peut passer une épreuve de récupération en 2e session, à savoir : • une épreuve écrite individuelle pour les activités 1 ; • une épreuve orale pour les activités 2 et 3 L'évaluation de l'UE comprend aussi : • une note de **travail journalier** pour l'activité 1 qui représente 20 % de la note finale de l'activité ; • une note de **travail journalier** pour l'activité 2 qui représente 40 % de la note finale de l'activité ; • une note de **travail journalier** pour l'activité 3 qui représente 40 % de la note finale de l'activité. ☐ Le travail journalier n'est pas améliorable entre les deux sessions. ☒ Le travail journalier est améliorable en application d'un contrat entre l'enseignant et l'étudiant. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Education corporelle 33,3 % Activité 2 : Education musicale 33,3 % Activité 3 : Education plastique 33,3 % En cas d'échec dans une des trois activités, l'UE ne pourra être validée et conservera la note la plus basse obtenue pour l'activité en échec. L'étudiant a le droit de représenter partiellement l'épreuve s'il obtient pour les activités réussies des dispenses, et ce, tant que la note de 10/20 n'est pas obtenue pour l'UE. De plus, sauf cas de force majeure, l'UE sera validée que si l'ensemble des activités ont bien été présentées au cours de la session.
Pondération de l'UE	***Coefficient de 1 (sur 36)***

Modalités de remédiation	Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.
Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Madame Valérie Collet : **valerie.collet@hech.be** **Liège Rivageois** : Madame Myriam Sarlet : **myriam.sarlet@hech.be** **Verviers** : Madame Dominique Noël : **dominique.noel@hech.be**

UE SD 4

UE : **SD 5**	Intitulé : **Savoirs disciplinaires 5 => Approche pluridisciplinaire en « Éducation relative à l'environnement engagée vers le développement durable » (EDD)**	ECTS : **5**

Structure	L'UE se compose des activités d'enseignement suivantes :		H	Q
Activité 1	**Éducation corporelle**	Cours théorique et pratique de terrain	10 h	Q 2
Activité 2	**Étude du milieu**	Cours théorique et pratique de terrain	30 h	Q 2
Activité 3	**Éducation artistique**	Cours théorique et pratique de terrain	20 h	Q 2

Contribution au profil d'enseignement :

Compétences visées par l'UE

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation. Au terme de l'UE l'étudiant est capable de :

- Intégrer savoirs et savoir-faire en éveil pour développer une approche sensible de son environnement naturel, économique, culturel et social, grâce à des approches esthétiques (visuelle et sonore), scientifiques, géographiques et historiques ;
- Développer des attitudes engagées vers la citoyenneté responsable et le développement durable ;
- Développer des pratiques sécurisées face à l'environnement ;

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Initiation à l'EDD à l'échelle du quartier, de la ville, de l'environnement local. Approche sécurisée du milieu.

Activité 1 : Éducation corporelle

Synopsis :

Le contenu du cours d'éducation corporelle rencontre les objectifs de citoyenneté responsable et de sécurité face à l'environnement, car il préparera l'étudiant à adopter un comportement de sécurité et d'intervention lors des sorties et activités extérieures.

	L'objectif du cours d'éducation corporelle sera de doter l'étudiant de compétences sécuritaires essentielles à sa profession (savoir nager, consignes et pratiques de sécurité…). **Acquis d'apprentissage spécifiques :** - Maîtriser les éléments fondamentaux du sauvetage en natation et faire preuve d'aisance aquatique dans un but sécuritaire. - Encadrer un groupe en sortie de façon sécurisée. **<u>Activités 2 et 3</u> :** **Synopsis :** Par des activités en sorties extérieures, les étudiants seront amenés à vivre des activités permettant de comprendre l'intérêt professionnel de l'EDD et quelques compétences utiles pour mener des découvertes et projets dans leur environnement local (exploitation d'un milieu naturel, humain, culturel, patrimonial ou économique). **Acquis d'apprentissage spécifiques :** - Définir l'EDD et ses différents axes pour établir au sein des disciplines participant à l'UE, les potentiels pluri- ou interdisciplinaires éventuels ; - Découvrir son environnement culturel : comment exploiter pédagogiquement des musées ou expositions (Histoire, arts, sciences, géographie) ; - Approcher par l'observation l'environnement naturel ou humain (par exemple : la biodiversité, le paysage, le patrimoine en ville ou dans un environnement rural proche et ce avec une mobilité durable) ; - Établir des liens avec les comportements de respect et d'attitudes proactives par rapport à l'environnement ; - Découvrir les infrastructures existantes et les partenariats potentiels sur le territoire local.

	Sources-Références (livres, CD ROM, logiciels, revues, internet) : Les cahiers du développement durable. SPW Brochure ERE-DD publiée par WBE en janvier 2014 Documentation selon les lieux envisagés et les implantations à prévoir en fonction des projets définis par les équipes pédagogiques. **Supports didactiques obligatoires :** Syllabus ☐ E-Learning ☐ Autres: références décret mission + Brochure ERE-DD de WBE **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :** Cours ex cathedra ☐ Observation de pratiques ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, TP ☐ Travaux en autonomie des étudiant(e)s ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions ou visite ☒ Ateliers, travaux de groupe ☒ Observations de terrain ☒ Autres : - Pratique en natation - Recherches d'information
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'UE se base sur : Le travail journalier : participation active aux activités proposées Une épreuve intégrée • des productions collectives ou individuelles à la fin du Q 2 pour les activités 2 et 3 ; • un examen pratique à la fin du Q 2 pour l'activité 1.

	La note finale de l'UE est décidée par une commission formée par les professeurs de l'UE elle-même. En cas de non réussite de l'UE, l'étudiant peut passer une épreuve de récupération en 2e session, à savoir : • une production collective ou individuelle pour les activités 2 et 3 ; • un examen pratique pour l'activité 1 L'évaluation de l'UE comprend aussi : • **un travail journalier** pour l'activité Étude du milieu ; • **un travail journalier** pour l'activité Éveil artistique. ☒ Le travail journalier n'est pas améliorable entre les deux sessions. Pondération relative des diversités activités en % : Activité 1 : Education corporelle 17 % Activité 2 : Etude du milieu 50 % Activité 3 : Education artistique 33 % En cas d'échec dans une des activités, l'UE ne pourra être validée et conservera la note la plus basse obtenue pour l'activité en échec. L'UE ne sera validée par le jury que si l'ensemble des activités ont bien été présentées au cours de la session.
Pondération de l'UE	***Coefficient de pondération de 1 (sur 36)***
Modalités de remédiation	Des espaces de remédiation, facultatifs pour les étudiant(e)s, seront organisés après l'évaluation des principales activités, par l'un des titulaires de la discipline spécifique.
Obligatoire/Optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français

Prérequis	Aucun
Corequis	Aucun

Référent de l'UE	Coordonnées professionnelles de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : **Huy Bodart** : Madame Josiane Mathy : **josiane.mathy@hech.be** **Liège Rivageois :** Monsieur Gaetano Licata : **gaetano.licata@hech.be** **Verviers :** Madame Marie-Anne Morrier : **marie-anne.morrier@hech.be**

UE SD 5